

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

A - Identification du pouvoir adjudicateur

■ Désignation du pouvoir adjudicateur :
Communauté urbaine du Grand Besançon
4 rue Gabriel Plançon
25043 Besançon Cedex

■ Identification du service chargé de l'analyse des offres :
Direction Développement et Gestion des Infrastructures

B - Objet de la consultation

**Requalification de la traversée de Cayenne à Chatillon
le Duc et création d'un itinéraire cyclable à Devecey**

C - Déroulement de la consultation

- Date de la délibération autorisant la signature du marché : 27 mai 2021
- Procédure de passation : procédure adaptée ouverte
- Forme du marché : marché ordinaire
- Tranches : Le marché comprend deux tranches

Tranche	Désignation
<i>Tranche ferme</i>	<i>Phase 1 : Requalification de la rue Léon Baud Phase 2 : Création d'un itinéraire cyclable à Devecey Phase 3 : Requalification de la traversée de Cayenne à Chatillon le Duc</i>
<i>Tranche optionnelle 1</i>	<i>Gros entretien routier sur l'extrémité de la rue Léon Baud</i>

■ Variantes et prestations supplémentaires ou alternatives autorisées : Sans objet

■ Clause sociale : oui non

■ Clause environnementale : oui non

Si oui, forme de la clause : critère de choix
préciser certifications / labellisations : à
 spécificités techniques imposées : à
préciser.....

■ Clause AGECE : oui non

■ Publicité

- Date d'envoi de l'avis : 14/03/2024
 - o BOAMP : 24-30879 publié le 14/03/2024
- Publication sur le profil acheteur : www.marches.grandbesancon.fr : 14/03/2024

■ Date et heure limites de réception des offres : 05 avril 2024 à 12 heures

■ Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres :

non oui

■ Estimation du montant du marché sur sa durée totale : 795 000.00 Euros H.T.

■ Durée totale du marché :

- Préparation : 4 semaines à notification du marché
- TF phase 1 : 4 semaines à réception d'un OS – le candidat pouvait proposer un délai plus court
- TF phase 2 : 6 semaines à réception d'un OS – le candidat pouvait proposer un délai plus court
- TF phase 3 : 16 semaines à réception d'un OS – le candidat pouvait proposer un délai plus court
- TO 1 : 4 semaines maximum à réception d'un OS – le candidat pouvait proposer un délai plus court

D - Examen des offres

■ Nombre de plis reçus :

- dans les délais : 5
- hors délais : 0

■ Liste des offres reçues :

**Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*),
adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET
du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises)**

SAS JC BONNEFOY 14 rue de l'Industrie BP 28 - 25660 SAONE r.dossantos@groupe-bonnefoy.fr
COLAS France ZA Aux Grands Champs - 25410 DANNEMARIE SUR CRETE doubs@colas.com
SAS EUROVIA BOURGOGNE FRANCHE COMTE 3 rue du Maloubier - 25320 CHEMAUDIN ET VAUX etudes.besancon@eurovia.com
GUINTOLI 21 rue du Docteur Quignard - 21000 DIJON agencebfc@nge.fr
SAS ROGER MARTIN ZA Au Sorbier - 25410 DANNEMARIE SUR CRETE besancon@rogermartin.fr

E - Analyse des offres

■ Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération, tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation :

Critères	Pondération
1 - Prix des prestations (d'après le montant indiqué dans le détail quantitatif estimatif non contractuel)	70%
2 - Valeur technique (jugée au vu des informations indiquées par le candidat dans le mémoire technique et dans l'acte d'engagement)	30%
2.1 – Méthodologie de réalisation des travaux	15%
2.2 – Phasage des travaux	15%

A. Détermination de la note "a" prix des prestations en fonction de la grille suivante

Notation des offres des entreprises en fonction du prix le plus bas Proportionnalité inverse du prix (note de 70 attribuée au prix le plus bas)				
Classement des offres	Entreprise n° 1	Entreprise n° 2	Entreprise n° 3	Entreprise n° 4
Montant de l'offre	Prix n° 1 (P1)	P2	P3	P4
Notation	70	$P1/P2 \times 70$	$P1/P3 \times 70$	$P1/P4 \times 70$

B. Détermination de la note "b" valeur technique – Méthodologie de réalisation des travaux

Note attribuée sur un total de 30 en se basant sur l'analyse des informations du mémoire technique et de l'acte d'engagement

Ont été jugées :

- la Méthodologie de réalisation des travaux sur 15 points
- la date de démarrage des travaux et le phasage des travaux sur 15 points

Les informations techniques ont été évaluées de 1 à 10 conformément au tableau ci-dessous, puis la pondération a été appliquée pour obtenir la note technique globale.

Note sur 10	Mentions	Justification
De 1 à 4	Insuffisant	Offre incohérente, approximative, succincte
De 5 à 8	Moyen, passable	Offre standard, « passe partout »
De 9 à 10	Très satisfaisant	Offre claire et détaillée répondant spécifiquement aux enjeux et exigences du cahier des charges

C. Détermination de la note finale

La note finale est la somme des notes obtenues dans les paragraphes A et B.

Note "A" prix des prestations – 70%

CANDIDAT	MONTANT HT	NOTE A
SAS JC BONNEFOY	808 632,23 €	70,00
COLAS France	889 561,70 €	63,63
SAS EUROVIA BFC	849 912,00 €	66,60
GUINTOLI	815 945,50 €	69,37
SAS ROGER MARTIN	970 658,90 €	58,32

Note "B" Valeur technique - 30%

CANDIDAT	MONTANT HT	NOTE B
SAS JC BONNEFOY	Méthodologie : L'offre exhaustive répond aux exigences et aux enjeux du cahier des charges	10
	Phasage des Travaux : L'offre répond aux exigences et comprend un planning avec un plan de phasage détaillé	10
	Note B pondérée / 30 :	30,00
COLAS France	Méthodologie : L'offre exhaustive répond aux exigences et aux enjeux du cahier des charges	10
	Phasage des Travaux : L'offre répond partiellement aux exigences en ne respectant pas la date de démarrage imposée par le maître d'ouvrage	7
	Note B pondérée / 30 :	25,50

SAS EUROVIA BFC	Méthodologie : L'offre répond aux exigences. Toutefois, elle comprend un manque de cohérence sur la mise en place de déviations pour le	7
	Phasage des Travaux : L'offre répond partiellement aux exigences avec un planning détaillé mais un phasage succi	7
	Note B pondérée / 30 :	21,00

CANDIDAT	MONTANT HT	NOTE B
GUINTOLI	Méthodologie : L'offre exhaustive répond aux exigences et aux enjeux du cahier des c	10
	Phasage des Travaux : L'offre répond aux exigences et comprend un planning avec un plan de phasage de	10
	Note B pondérée / 30 :	30,00
SAS ROGER MARTIN	Méthodologie : L'offre répond aux exigences. Toutefois, elle comprend un manque de précisions sur les interfaces avec les ad	7
	Phasage des Travaux : L'offre répond partiellement aux exigences avec un planning détaillé mais un phasage succi	7
	Note B pondérée / 30 :	21,00

Note finale / 100

CANDIDAT	NOTE A	NOTE B	NOTE FINALE
SAS JC BONNEFOY	70,00	30,00	100,00
COLAS France	63,63	25,50	89,13
SAS EUROVIA BFC	66,60	21,00	87,60
GUINTOLI	69,37	30,00	99,37
SAS ROGER MARTIN	58,32	21,00	79,32

Au vu de la note finale proposée ci-dessus à chacun des candidats dont l'offre a été examinée, il est proposé avant négociation le classement des offres suivant :

N° DE CLASSEMENT DES OFFRES	CANDIDAT
1	SAS JC BONNEFOY
2	GUINTOLI
3	COLAS France
4	SAS EUROVIA BFC
5	SAS ROGER MARTIN

H - Proposition d'attribution

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus. Il est proposé d'attribuer le marché au candidat suivant :

■ Identité du candidat retenu : SAS JC BONNEFOY

■ Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 808 632.23 €
- Montant TTC : 970 358.68 €

■ Motifs du choix de l'offre proposé :

L'offre est financièrement et techniquement acceptable